



RAPPORT

D'ACTIVITE TECHNIQUE



2022



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
LES ÉTUDES PISCICOLES	1
Suivi piscicole des rivières du bassin de l'Arconce.....	1
Pêches d'inventaire de la Petite Grosne à Serrières.....	2
Emergence d'action sur la Gizia, le ruisseau du Breuil (la Manche) et le ruisseau de Besançon	3
Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant du Sornin	4
Suivis 2022 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire	5
Etude de la population de brochet de l'Arroux entre Dracy-St-Loup et Etang-sur-Arroux	6
Etude piscicole de la Denante.....	7
Réseau de suivi thermique des rivières du département.....	8
Etude des populations de poisson carnassier de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire ..	9
Inventaire des populations d'écrevisses à pieds blancs	10
LES ÉTUDES DE SUIVI DE TRAVAUX.....	11
Suivi piscicole post-travaux de restauration de la Thalie : Évaluation de l'intérêt des travaux réalisés pour la faune piscicole	11
Suivi des aménagements piscicoles réalisés sur le Botoret	12
Suivi de l'effacement d'un seuil sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne.....	14
Travaux de restauration du ruisseau des Vernes de Lyre : évaluation de l'intérêt des travaux réalisés pour la faune piscicole	15
LES TRAVAUX EN RIVIERE.....	16
Implantation de nid à black-bass sur la Vieille Seille	16
Restauration écologique de la morte du Petit Gravier	17
Restauration morphologique de la Saône : étude des platis de Bey et d'Allériot	19
Etude de la gravière de Fleurville	20
Etude du bras mort du Pâquier des Bordes	21
Etude du bras mort de la Grande Seugnière à Sornay.....	22
PECHES DE SAUVETAGE	24
AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	27
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE	28
Concours photo 2022	28
Hébergement Pêche	28
Challenge Carnassiers 2022	29
J'aime la Nature Propre	30
Fête de la Biodiversité	31
Animations scolaires.....	32





Journée pêche pour les jeunes33
Journée découverte Pêche33



LES ÉTUDES PISCICOLES

Suivi piscicole des rivières du bassin de l'Arconce

L'Arconce est une rivière de 2^{ème} catégorie piscicole du domaine privé. C'est un affluent de la Loire qui s'écoule à travers un territoire de bocage, situé au coeur du Charollais. Son bassin versant s'étend exclusivement sur le département de la Saône-et-Loire.

En 2016, la Fédération a réalisé une première étude piscicole sur les cours d'eau du bassin de l'Arconce. Cette étude a permis de réaliser un état des lieux des peuplements piscicoles. Elle est aussi venue compléter les autres études du Contrat Territorial Arconce. Il a été proposé de renouveler cette étude piscicole en fin de contrat et avant le lancement du nouveau Contrat Restauration afin de prioriser les actions milieux et d'envisager de nouvelles fiches actions pour le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et de ces Affluents (SMAAA).

Les pêches d'inventaires ont été réalisées en 2022. Le traitement et l'analyse ont été en partie réalisés. Le rapport d'étude sera donc pleinement achevé en 2023.

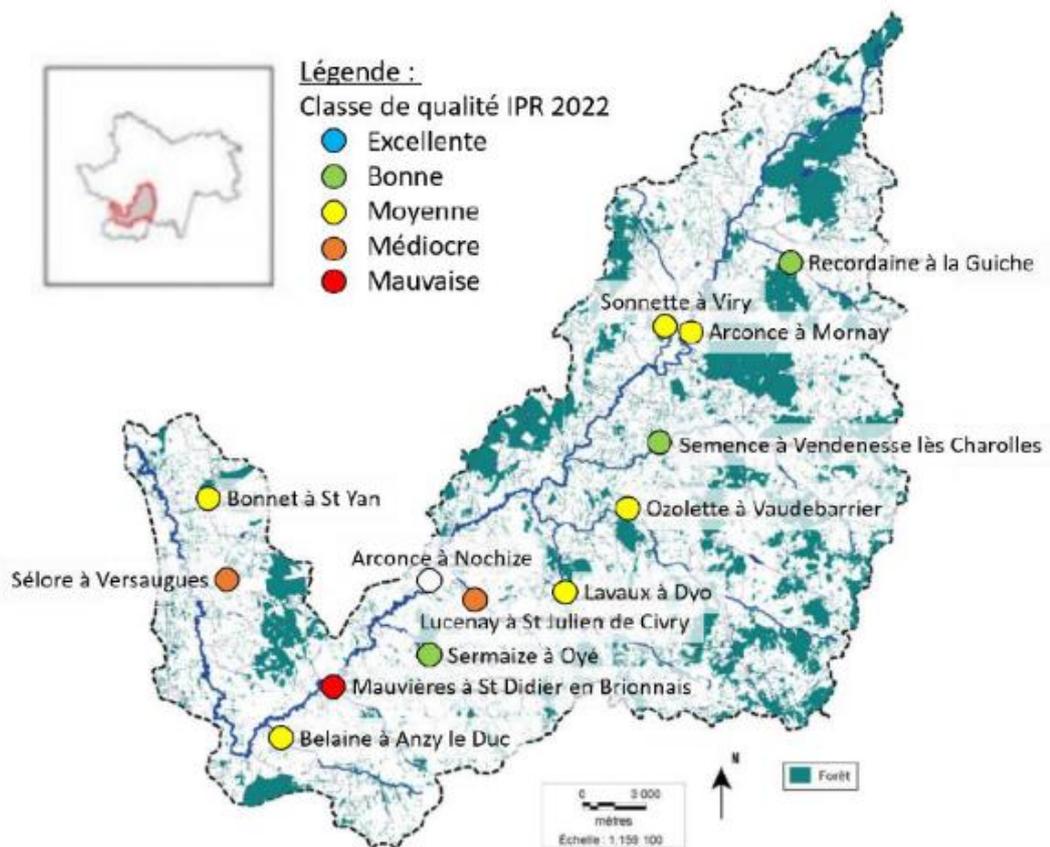


Figure 1 : Classe de qualité du peuplement piscicole par la note IPR pour chaque station étudiée dans le bassin de l'Arconce lors de l'année 2022.

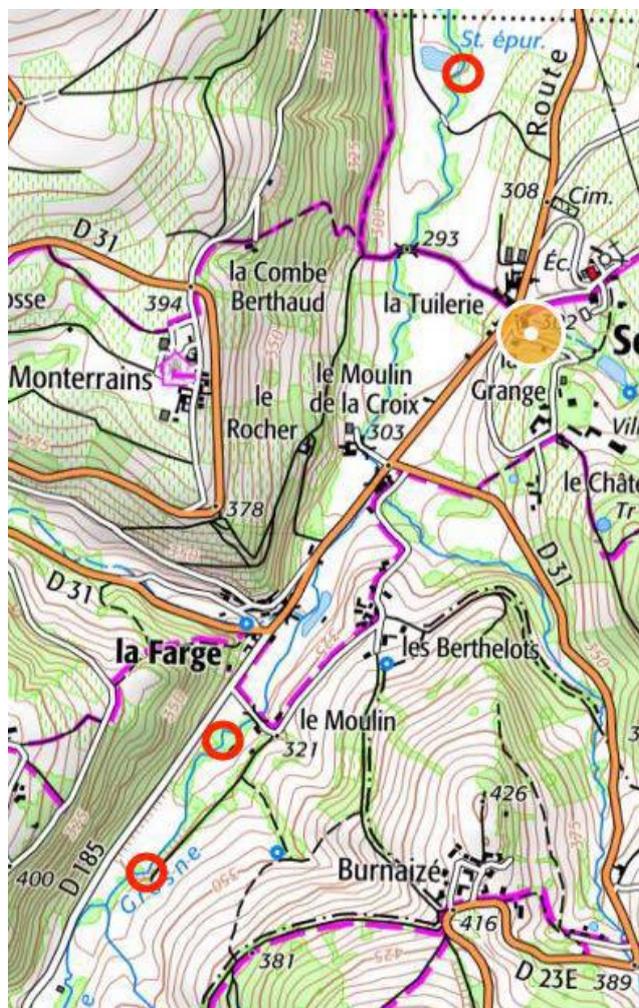
En comparaison aux données de 2016, peu de variations dans les classes de qualité IPR ont été observées. Même si les rivières du bassin abritent encore en abondance des espèces sensibles (chabot, lamproie de planer, barbeau fluviatile, vairon), certaines espèces emblématiques sont menacées à l'échelle du bassin de l'Arconce. C'est le cas de la truite fario, de la lote et de l'anguille. Les peuplements piscicoles du bassin restent perturbés dans la majorité des cas, sauf pour 3 stations (la Recordaine, le Semence et le Sermaize).

Responsable : Camille Marcon

Financement : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée (50%), FNPF (30%), FDAAPPMA 71 (20%)

AAPPMA concernées : Charolles, Varenne-l'Arconce, Anzy-le-Duc.

Pêches d'inventaire de la Petite Grosne à Serrières



La Fédération de Pêche de Saône-et-Loire a réalisé des pêches d'inventaire piscicole en amont et en aval de 3 ouvrages sur le linéaire de la Petite Grosne dans la commune de Serrières, dans le bassin des rivières du Mâconnais. Ces pêches ont permis d'établir un état des lieux avant travaux. En effet, un projet d'arasement de ces 3 seuils a été élaboré par la Communauté de Communes Saint-Cyr Mère-Boitier.

Deux sondes thermiques ont également enregistré le régime thermique estival en amont du seuil « de la lagune » (le plus en aval) et en aval du même seuil. Ceci afin d'observer un éventuel effet de réchauffement de l'eau dû au seuil.

Ce secteur de la Petite Grosne présente de belles populations de truites. L'arasement de ces seuils permettra une meilleure continuité écologique et un décloisonnement des populations de truites qui pourront circuler plus facilement.

La suppression de ces seuils va également limiter l'effet « plan d'eau » en amont, et devrait donc éviter le réchauffement des eaux. Les sondes thermiques avaient relevé une température moyenne journalière des 30 jours consécutifs les plus chauds de 19°C (entre le 14 juillet et le 12 août 2022). Cet ordre de grandeur correspond au seuil-limite où la truite ne s'alimente plus, elle est en état de stress physiologique.

Figure 2: Localisation des 3 stations de pêches le long de la Petite Grosne à Serrières.

Responsable : Camille Marcon

Financement : Prestation

AAPPMA concernée : /

Emergence d'action sur la Gizia, le ruisseau du Breuil (la Manche) et le ruisseau de Besançon

Cette étude avait pour but d'aider à la construction de la programmation des futures actions du Contrat Territorial du Bassin de la Seille mené par l'EPAGE Seille sur trois cours d'eau : la Gizia, le ruisseau du Breuil et le ruisseau de Besançon.

Les cours d'eau du bassin de la Seille en Saône-et-Loire sont le plus souvent très dégradés, en particulier sur le plan de la morphologie (forte incision du lit mineur et rectification des linéaires), mais également au niveau de la continuité écologique (seuils en rivière compromettant le transit sédimentaire et piscicole) et par un manque de ripisylve fonctionnelle. Quelques rares cours d'eau sur ces territoires apparaissent moins perturbés et abritent encore quelques espèces d'intérêt patrimonial comme la truite fario, la lamproie de Planer, le chabot, la vandoise ou encore le blageon.

Dans le but de préserver et de restaurer ces populations d'espèces sensibles, la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire a identifié les mesures de restauration nécessaires.

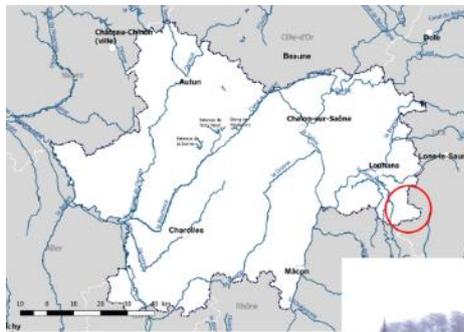


Figure 1 : Le ruisseau de Besançon en aval du moulin de St-Sulpice (photo prise le 14 février 2022).

Au total, 5 secteurs ont été retenus comme « prioritaires » dans nos propositions d'actions : 1 secteur sur la Gizia, 1 secteur sur le ruisseau de Besançon et 3 secteurs sur le ruisseau du Breuil.

Les principales actions proposées sont :

- La restauration de la ripisylve afin d'apporter de l'ombre, tamponner les variations de température de l'eau et éviter le réchauffement de l'eau,

- Des travaux de restauration de la morphologie, un rehaussement du fond du lit et une recharge en granulométrie adaptée afin de réduire la hauteur des berges et reconstruire des habitats favorisant le retour de la truite fario,
- La mise en défens des berges tout le long des parcelles qui longent le ruisseau afin d'éviter le piétinement du bétail dans l'eau. Des abreuvoirs adaptés pourront être aménagés,
- La suppression de petits seuils afin de rétablir la libre circulation de la faune piscicole,
- Vérifier que les ouvrages respectent la restitution de débits réservés alloués aux ruisseaux naturels.

L'ensemble de ces travaux pourraient participer à la reconquête des espèces sensibles (truite fario, chabot, lamproie de Planer, etc.) dans ces cours d'eau de tête de bassin versant.

Responsable : Camille Marcon

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée (50%) FDAAPPMA 71 (50%)

AAPPMA concernée : Dommartin-lès-Cuiseaux

Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin versant du Sornin

Depuis l'été 2008, la Fédération réalise pour le Syndicat Mixte du Sornin et ses Affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin versant du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equetteries, rivières des Barres, Aron, Pontbrenon).

Ce suivi initialement prévu pour une durée de 5 années a été entrepris lors des années 2008, 2009, 2010 et 2013. En 2017, un nouveau contrat de rivière a été signé et les suivis piscicoles ont repris lors des années 2017, 2019 et 2021.

Les objectifs principaux du suivi piscicole sont les suivants :

- Connaître l'évolution qualitative et quantitative des peuplements piscicoles du bassin versant du Sornin,
- Améliorer les connaissances sur l'état des peuplements salmonicoles (dynamique des populations, importance du recrutement en juvénile, croissance des individus...),
- Mesurer les effets des actions directes et indirectes du Contrat de Rivière sur la qualité des cours d'eau à l'aide de l'indicateur poisson (Indice Poissons Rivière normalisé AFNOR NF T90-344) et de tout autre mode d'analyse des peuplements piscicoles en vigueur,
- Favoriser l'implication technique de la collectivité piscicole dans le programme concerté de reconquête piscicole des cours d'eau du bassin et notamment sur tout projet d'aménagement piscicole.

Les données des échantillonnages réalisés à l'automne 2021 sont à l'heure de parution de ce rapport traitées. L'analyse est en cours de rédaction. Les données de l'automne 2019 avaient abouti aux conclusions ci-dessous.

Dans l'ensemble, les peuplements piscicoles sont perturbés sur toutes les stations du Sornin. Les espèces dites « sensibles » (truite commune et ses espèces accompagnatrices, les cyprinidés rhéophiles) colonisent toujours la rivière mais ces espèces présentent des abondances trop faibles au regard des potentialités du Sornin.

Les migrateurs amphihalins (anguilles et lamproies marines) se font de plus en plus rares (pas d'observation en 2019). Le régime thermique un peu trop excessif de ces stations (Tm30jmax au-delà de 20°C en 2017) peut expliquer pour beaucoup les faibles abondances en truite et autres espèces sensibles (chabot, vairon, lamproie de Planer, loche franche, etc.). Cette thermie élevée s'explique par le phénomène de réchauffement climatique terrestre, une ripisylve absente ou dégradée sur tout le bassin et la présence de plans d'eau dès les têtes de bassin.

De plus, les cours d'eau de ce bassin subissent un ensablement du lit (érosion des versants, drainage superficiel, présence de plans d'eau et piétinement bovin) qui altèrent les habitats piscicoles et rend les rivières moins attractives pour les truites.

Responsables : Camille Marcon, Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (50%), FNPF (25%), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernées : Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Suivis 2022 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire



Pêche électrique à la frayère des Chaintrés (Etang-sur-Arroux)



Juvénile de brochet

La Fédération réalise chaque année un suivi de la reproduction du brochet au sein de diverses zones humides annexes des cours d'eau de Saône-et-Loire. Ce suivi est réalisé à la fois sur des frayères aménagées et sur des frayères naturelles. Réalisé à la fin du printemps, le suivi consiste en un inventaire par pêche électrique des juvéniles de brochet dans les frayères.

En 2022, ces inventaires ont été réalisés sur 13 zones humides. Les résultats ne sont pas bons dans la vallée de la Seille et de la Saône puisque des juvéniles de brochets ont été observés sur seulement 2 des 7 zones humides inventoriées dans ce secteur : la frayère du Port à Ormes et le Bief Colas à Jouvençon.

Dans le bassin de l'Arroux et de la Loire, les résultats sont un peu meilleurs avec des juvéniles observés sur 3 des 6 frayères inventoriées.

Ces résultats mitigés s'expliquent probablement par les conditions hydrologiques qui n'ont pas été favorables cette année avec l'absence de crues notables pendant la période de reproduction du brochet, ce qui a limité les possibilités d'accès des géniteurs aux frayères.

L'exploitation des données et la rédaction du rapport pour l'année 2022 seront finalisées au début de l'année 2023.

Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Résultats	
				Nombre de juvéniles capturés	Densité en indiv./1000 m ²
Saône	Lône du Breuil	Gergy	11-mai	0	
	Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	11-mai	0	
	Frayère du Port d'Ormes	Ormes	11-mai	5	18
Grosne	Bras mort du Grand Recard	Marnay	11-mai	0	
Seille	Bief de Bourgchateau	Louhans	12-mai	0	
	Bief Colas	Jouvençon	12-mai	1	4
	Zone humide du Prés des Saules	Cuisery	12-mai	0	
Arroux	Zone humide de la prairie de Chambord	St-Forgeot / Dracy-St-Loup	17-mai	0	
	Zone humide de Pré l'Abre_ amont	Dracy-St-Loup	16-mai	50	95
	Zone humide de Pré l'Abre_ aval	Dracy-St-Loup	18-mai	0	
	Bras mort de Chambon	Autun	18-mai	90	80
	Baisse des Chaintrés	Etang-sur-Arroux	17-mai	0	
Loire	La Ganche	Vitry-sur-Loire	1-juin	4	11

Liste des zones humides inventoriées en 2022 et quantités de juvéniles observés

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%) ; VNF (100 % pour la lône du Breuil à Gergy)

AAPPMA concernées : Autun, Cuisery, Etang-sur-Arroux, Louhans, Ormes, Saint-Ambreuil, Bourbon-Lancy

Etude de la population de brochet de l'Arroux entre Dracy-St-Loup et Etang-sur-Arroux



L'Arroux entre Dracy-Saint-Loup et Etang-sur-Arroux est une rivière de 2ème catégorie piscicole ayant notamment pour espèce repère le brochet. Les connaissances sur la population de brochet de l'Arroux étaient jusque-là lacunaires, et se limitent aux captures réalisées sur une station d'inventaire piscicole par pêche électrique à AUTUN (station du réseau RCS implantée sur l'Arroux à Autun) et à quelques inventaires de juvéniles de brochet dans des zones humides annexes à l'Arroux.

La Fédération de pêche souhaite améliorer la connaissance de la population de brochet de l'Arroux pour évaluer la nécessité de mettre en œuvre des actions de préservation de ses populations et pour améliorer la gestion de cette espèce sur cet axe : restaurations de frayères, évolutions de la réglementation pêche, évolutions de la gestion des frayères aménagées, des empoissonnements, ...

Les objectifs de cette étude sont :

- Connaître l'état actuel de la population de brochet (abondance, croissance, ...),
- Inventorier les zones humides annexes ayant un potentiel pour la reproduction du brochet et étudier leurs fonctionnalités,
- Proposer des mesures de gestion et des actions de restauration de certaines zones humides,
- Evaluation de la diversité génétique de la population de brochet de l'Arroux,
- Diversité / nombre de géniteurs participants à la reproduction dans certaines frayères étudiées.

Les opérations de terrain ont débuté en 2022 et se poursuivront tout au long de l'année 2023 avec un rendu d'étude prévue fin 2023/début 2024.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : FDAAPPMA71 (50%), Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (30%), FNPF (20%)

AAPPMA concernées : Autun et Etang-sur-Arroux

Etude piscicole de la Denante

La Denante est un affluent de la Petite Grosne qui a été impacté pendant de nombreuses années par de très fortes pollutions d'origine viti-vinicole. Ces pollutions se traduisaient jusque-là par l'absence de peuplement piscicole sur la Denante à Vergisson et par un peuplement piscicole très dégradé à Davayé. Afin de faire le point sur le peuplement piscicole de ce cours d'eau suite à l'amélioration de la qualité de l'eau, la Fédération a réalisé en 2021 une étude piscicole de ce cours d'eau.

Les inventaires réalisés ont permis de constater le retour naturel (sans aucun empoissonnement) d'une belle population de truite fario dans la traversée du bourg de Davayé. Les densités observées sont importantes, les plus fortes du bassin de la Petite Grosne. La présence de cette espèce en grand nombre est un réel signe d'amélioration de l'état du milieu qui témoigne de l'intérêt des mesures prises visant à diminuer les rejets vinicoles très polluants.

Le peuplement piscicole est cependant toujours absent dans le secteur du bourg de Vergisson, ce qui pourrait témoigner de la persistance d'une qualité d'eau médiocre.



Truite fario capturée sur la Denante à Davayé

Le rapport d'étude finalisé en 2022 est consultable sur le site de la Fédération :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/etude/etude-piscicole-et-astacicole/etude-piscicole-de-la-denante/>

Responsables : Camille Marcon et Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %) ; FNPF (25 %), FDAAPPMA71 (25 %)

AAPPMA concernée : Prissé

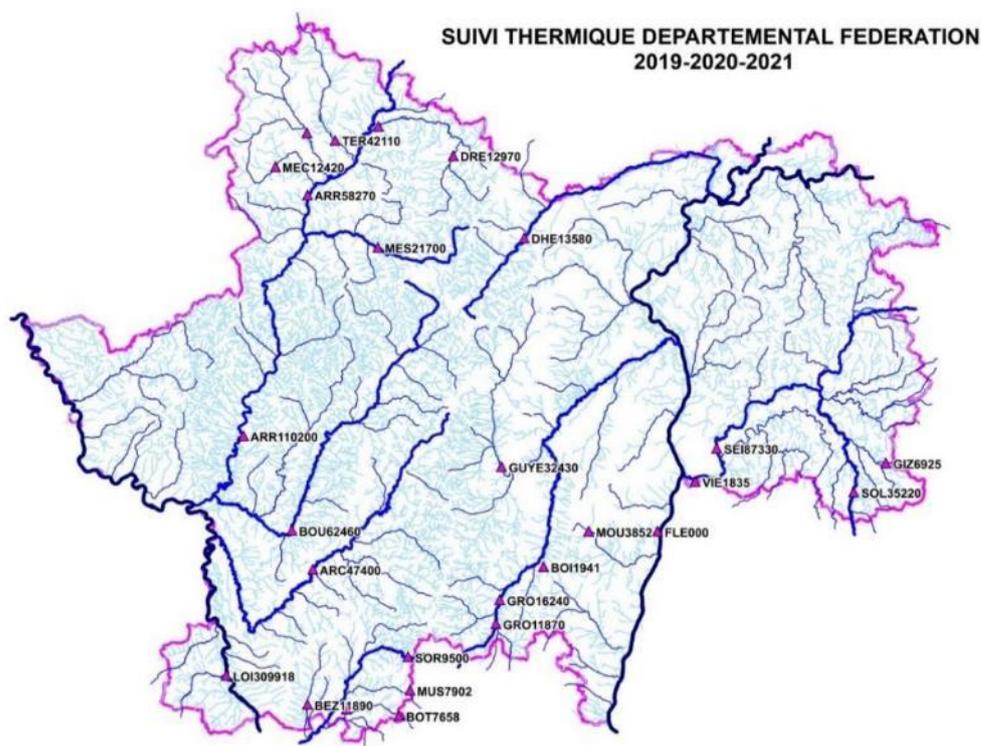
Réseau de suivi thermique des rivières du département

Le réchauffement climatique terrestre est un fait qu'il est aujourd'hui difficile de contester.

Ce réchauffement a des conséquences sur la température des rivières du département de Saône-et-Loire. Ces conséquences se répercutent sur les populations de poissons, car la température est le premier élément qui explique la répartition des espèces piscicoles.

Depuis l'année 2019, la Fédération a mis en place un réseau de suivi thermique permanent à l'échelle du département. A ce jour 25 stations sont équipées d'un enregistreur thermique. La température des cours d'eau est prise toutes les heures. Ce réseau s'étend d'année en année.

Hormis l'analyse de grande tendance statistique, ces données de température nous permettent par exemple de mieux préciser les périodes de frai et de mieux appréhender les périodes de canicules qui sont fortement pénalisantes pour certaines espèces piscicoles (brochet, truite, ...).





Le rapport de synthèse de la thermie des cours d'eau du département pour de l'année 2022 est actuellement (période de parution de ce rapport d'activité) en phase de rédaction. Il sera publié dans le courant du printemps 2023.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (50%), FDAAPPMA 71 (50 %)

Etude des populations de poisson carnassier de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire

Dans la continuité des premières enquêtes captures engagées lors de l'année 2019, avec à l'époque un groupe d'une dizaine de pêcheurs de poissons carnassiers de la Seille, la Fédération a élargi ce travail d'étude en proposant un suivi des captures des espèces piscicoles carnassières de certains grands milieux du département de Saône-et-Loire parmi lesquels on peut citer :

- La Seille,
- La Saône,
- Les lacs du bassin minier et tout principalement le lac de Torcy Neuf et de Torcy le Vieux (fenêtre de capture brochet sur ce dernier),
- La Saône à Tournus,
- la Loire et l'Arroux.

Pour ce faire la Fédération a fait appel aux pêcheurs de poissons carnassiers du département qui au moyen d'un site internet dédié, peuvent consigner leurs résultats de pêche.

Le site est accessible à l'adresse suivante : www.fishcapture.fr. En service, depuis le printemps 2021, le site est actuellement utilisé par 279 pêcheurs-enquêteurs. Les informations récoltées en 2022 n'ont pas encore toutes été traitées mais celles de 2021 ont déjà fait l'objet de plusieurs documents de synthèse.

Sur la Saône :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/05/2_Resultats_generaux_saone_fishcapture_04_22.pdf

Sur la Seille :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/05/1_Resultats_Seille_fishcapture_2021_15_05_22.pdf

Sur la Loire :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/09/1_Resultats_Loire_fishcapture_2022_09_08.pdf

Sur le Lac de Torcy-le-Vieux :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/06/1_Resultats_generaux_Torcy_Vieux_fishcapture_2022_06_09.pdf

Sur le Lac de Torcy-le-Neuf / étang Leduc:

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/06/1_Resultats_generaux_Torcy_Neuf_fishcapture_2022_06_16.pdf



Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FNPF (50%), FDAAPPMA (71) 50%.

Inventaire des populations d'écrevisses à pieds blancs

L'écrevisse à pieds blancs, seule écrevisse autochtone présente en Saône-et-Loire, est une espèce très sensible et très menacée. Deux inventaires visant à vérifier le maintien de ces populations suite aux épisodes caniculaires récents ont été réalisés sur deux cours d'eau en 2022.

Sur la Mouge à Donzy-le-Pertuis, l'inventaire réalisé a permis de confirmer la présence de la population inventoriée en 2010. Les travaux de restauration envisagés par la Communauté de Communes du Clunysois sur le ruisseau devrait permettre à terme d'améliorer les conditions d'habitat pour cette espèce



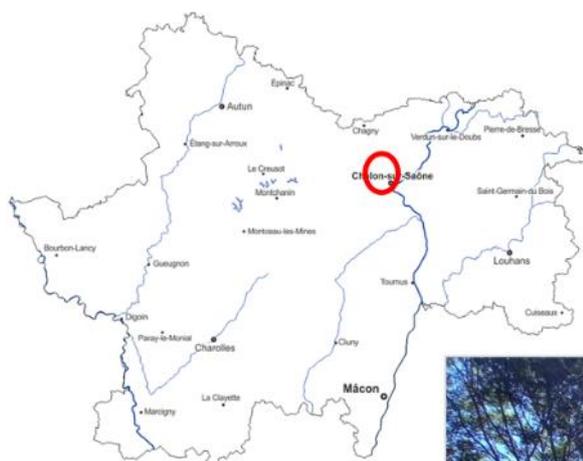
Sur le ruisseau de Couramble à Bissey-sous-Cruchaud, même si quelques individus sont toujours présents, la population semble aujourd'hui extrêmement menacée en raison de la mise en assec d'une grande partie de la partie amont du ruisseau. Là aussi, des travaux de restauration du ruisseau sont envisagés par la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise pour tenter de préserver cette population.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : FDAAPPMA (71) 100%.

LES ÉTUDES DE SUIVI DE TRAVAUX

Suivi piscicole post-travaux de restauration de la Thalie : Évaluation de l'intérêt des travaux réalisés pour la faune piscicole



Des travaux de restauration morphologique de la Thalie ont été réalisés par Le Grand Chalons en 2019 (rehaussement du fond du lit, reconstruction d'un matelas alluvial avec une granulométrie adaptée, construction de banquettes, talutage des berges en pente douce, plantation de ripisylve, mise en défens des berges et création d'abreuvoirs). Ils étaient localisés sur un tronçon de 1,5 km entre Chalon-sur-Saône et Saint-Rémy. La Fédération a été missionnée par le Grand Chalons pour réaliser une campagne d'inventaire piscicole après travaux afin d'évaluer le gain apporté par ces travaux sur le peuplement piscicole. Des sondes de suivi thermique ont aussi été posées.

Les sondes thermiques positionnées dans la Thalie durant l'été 2022 ont enregistré des valeurs de températures très chaudes (contexte caniculaire). La Thalie présente donc des températures qui s'élèvent très vite et peuvent s'avérer très pénalisantes pour le développement et la survie de plusieurs espèces de poissons sensibles. Les travaux n'ont pas pour le moment permis de limiter ce réchauffement. Entre les deux stations, la ripisylve plantée est encore trop jeune pour produire un ombrage important sur le cours d'eau.



La comparaison des résultats piscicoles obtenus par pêche électrique n'a pas montré de variation significative des biomasses et des densités totales de ces deux stations entre 2016 (avant travaux) et 2022 (après travaux). Globalement, les espèces capturées sont faiblement sensibles aux perturbations de leur habitat.

Cependant, les espèces qui disparaissent entre 2016 (avant travaux) et 2022 (après travaux) sont limnophiles et thermophiles : ablette, brème, perche soleil, poisson-chat, tanche. Les travaux de restauration de la morphologie de la Thalie ont peut-être rendu ce tronçon plus courant. Néanmoins, la vase recommence à colmater le substrat grossier qui avait été déversé dans le lit lors des travaux en couche épaisse et localisée, et les zones de radiers restent très rares.

Le point le plus problématique reste la qualité physico-chimique de l'eau de la Thalie, qui est très mauvaise depuis plusieurs années. La turbidité, la coloration grisâtre de l'eau et la fine pellicule huileuse en surface indique une pollution. De plus, les taux d'oxygénation relevés en 2022 sont extrêmement faibles et très inquiétants.

Ainsi, les inventaires piscicoles ne permettent pas d'évaluer le gain écologique apporté par les travaux.

Responsable : Camille Marcon

Financement : Le Grand Chalon (100%)

AAPPMA concernée : Chalon-sur-Saône

Suivi des aménagements piscicoles réalisés sur le Botoret

En 2017, débutait sur le Botoret dans Chauffailles, une campagne de restauration écologique. En premier lieu le SYndicat MIxte des Rivière du SOrnin et de ses Affluents (SYMISOA) réalisait l'effacement de petits seuils en bois.

Pour lutter contre l'étalement de la lame d'eau et les faibles profondeurs à l'étiage mais aussi pour favoriser la diversification des écoulements et apporter des caches et abris aux truites communes qui peuplent le Botoret, un projet de restauration des habitats piscicoles a été engagé rapidement après l'enlèvement de ces petits obstacles.

Des blocs de calibre variés, dispersés en quinconce et régulièrement répartis, ont ainsi été disposés, en fin d'été 2018, dans le lit du Botoret dans le secteur compris entre le camping municipal et le collège.

En plus des travaux de pose de blocs, la ripisylve a été restaurée en plusieurs portions du tronçon.

La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, partenaire technique et financier de ce projet a entrepris, à compter de l'année 2018, juste avant la pose des blocs, un suivi de la qualité des habitats et des peuplements piscicoles sur 4 années (2018 à 2021).

Les résultats de ce suivi ont montré que les travaux de pose de blocs n'ont pas permis d'aboutir aux objectifs initiaux. Le Botoret a conservé après travaux un lit d'étiage trop large tant et si bien que les hauteurs d'eau et les valeurs d'habitats pour la truite commune (adulte et juvénile) n'ont pas été augmentées. Elles ont même eu tendance à diminuer. De même, malgré l'ajout de bloc rocheux, les surfaces d'abris en période d'étiage sont restées inchangées.

Concernant l'évolution des peuplements piscicoles, il est apparu que ces derniers sont directement liés aux conditions environnementales et non aux évolutions d'habitat suite aux travaux. La succession des canicules et sécheresses, ayant même conduit à l'assèchement du Botoret en 2020, et la succession des pollutions ayant parfois même entraîné des mortalités (26/07/2019) sont directement liées à l'altération du peuplement piscicole et plus particulièrement celui de la truite commune.





Blocs nouvellement posés dans le lit du Botoret

Pour améliorer les habitats piscicoles sur le secteur de Chauffailles, il serait nécessaire de réduire la largeur du lit d'étiage pour favoriser un exhaussement de la lame d'eau. En complément sur ce lit d'étiage, il pourrait être mis en place des caches à poissons. Les blocs rocheux pourraient être une solution, mais ils devront être disposés par 2 ou 3 pour créer des anfractuosités dans lesquelles le poisson peut se cacher. D'autres solutions plus ou moins artificielles pourraient être imaginées.

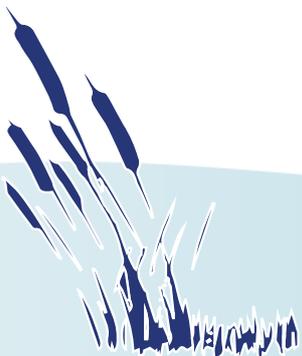
Il n'en reste pas moins que la qualité du peuplement piscicole ne peut s'améliorer sans l'arrêt des pollutions régulières en période estivale et avec des conditions météorologiques estivales plus fraîches et humides, pour le bien du Botoret et de ses communautés piscicoles. A ce titre le Botoret s'est malheureusement asséché dans le courant de l'été 2020 et 2022.

Le rapport d'étude est téléchargeable en suivant ce lien : https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/10/Suivi_travaux_restoration_habitats_Botoret_Chauffailles_2021_complet.pdf

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

AAPPMA concernée : Chauffailles



Suivi de l'effacement d'un seuil sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne

Contexte :

Le Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée prévoit la mise en œuvre d'actions de restauration de la continuité écologique dans le bassin de l'Arroux. Dans ce cadre, un barrage implanté sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne a été supprimé au cours de l'automne 2017 par la Communauté Urbaine Creusot-Montceau. Ce barrage, lié à une ancienne prise d'eau, était infranchissable en montaison pour la faune piscicole.

Afin d'évaluer l'intérêt des travaux effectués pour la faune piscicole, la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique a mis en œuvre une étude du peuplement piscicole du ruisseau avant et après travaux afin d'observer les évolutions éventuelles. Des inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés en 2015 et en 2017, avant la réalisation des travaux d'effacement du barrage, puis se sont poursuivis, après travaux en 2018, 2020 et 2021. Par ailleurs, afin d'aider à l'interprétation des résultats, une campagne de suivi de la température de l'eau a été réalisée au cours de l'été 2018 ainsi qu'une campagne de suivi physico-chimique.

Principaux résultats :

Les inventaires piscicoles réalisés avant travaux ont clairement mis en évidence l'impact négatif du barrage de l'ancienne prise d'eau sur les peuplements piscicoles du ruisseau. En effet, jusqu'en 2017, alors qu'une population de truite fario était présente en aval du barrage, il n'y avait quasiment aucune truite en amont. En 2018, quelques mois après l'effacement de l'ouvrage, l'inventaire réalisé sur la station amont montre que, non seulement la truite fario a pu coloniser la partie amont du ruisseau, mais aussi qu'elle a pu s'y reproduire puisque des juvéniles y ont été contactés. Les inventaires 2020 et 2021 confirment cette tendance avec des densités de truite fario semblables entre la station amont et la station aval.

Le rapport incluant les données 2021 a été finalisé au début de l'année 2022. Il est consultable sur le site de la Fédération :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/etude/suivi-piscicole-pour-travaux-en-riviere/suivi-de-leffacement-dun-seuil-sur-le-ruisseau-des-naudiots-a-marmagne-2020/>



Barrage de la prise d'eau, implanté jusqu'en 2017 sur le ruisseau des Naudiots à Marmagne



Le ruisseau des Naudiots à l'emplacement de l'ancien barrage de la prise d'eau juste après travaux

Responsables : Camille Marcon et Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNP (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Marmagne

Travaux de restauration du ruisseau des Vernes de Lyre : évaluation de l'intérêt des travaux réalisés pour la faune piscicole

Contexte :

Le ruisseau des Vernes de Lyre est un petit ruisseau salmonicole classé en 1^{ère} catégorie piscicole, qui s'écoule dans le bassin-versant du Rançon à Broye. Ce ruisseau est marqué au lieu-dit « Vernes de Lyre » par la présence d'une prise d'eau potable importante destinée à alimenter les communes de la Communauté de Communes Le Creusot-Montceau. Par ailleurs, un busage de 80 m de long, implanté 200 m en aval de la prise d'eau contribuait aussi à une artificialisation du ruisseau. Dans le cadre du Contrat Territorial Arroux Mesvrin Drée, le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement de l'Arroux a procédé au cours de l'été 2017 à l'enlèvement du busage et à la création d'un nouveau lit pour le ruisseau. Les travaux de restauration se sont poursuivis en 2019 avec la création, par la Communauté de Communes, d'une rivière de contournement au niveau de la prise d'eau potable et par une modulation du débit minimum biologique qui permet d'augmenter à certaines périodes de l'année le débit en aval de la prise d'eau.

Afin d'évaluer l'intérêt des travaux engagés pour la faune piscicole, la Fédération de pêche a décidé de mettre en œuvre une étude de suivi du peuplement piscicole avant et après travaux. Des inventaires piscicoles ont ainsi été réalisés en 2015 et 2016 avant travaux, puis se sont poursuivis en 2018, après la réalisation des travaux d'enlèvement du busage, puis en 2020 et 2021, après les travaux de contournement de la prise d'eau.

Principaux résultats :

Les différents inventaires piscicoles réalisés n'ont permis de capturer qu'une seule espèce, la truite fario. Cette faible diversité spécifique est « normale » dans ce type de ruisseau caractérisé par une taille modeste et une forte pente qui limite l'accès à d'autres espèces comme le chabot ou le vairon.

Ces inventaires ont clairement mis en évidence l'impact négatif de la prise d'eau potable sur les peuplements piscicoles du ruisseau. La réduction drastique du débit entraîne sur la station St2, située en aval de la prise d'eau, la quasi-disparition de la population de truite fario, qui est pourtant bien implantée sur la station St1, située en amont de cet ouvrage. Il n'y a pas d'évolution notable avant et après travaux.

Par ailleurs, les inventaires réalisés à partir de 2018 sur la station St3, implantée sur le tronçon restauré suite aux travaux d'enlèvement du busage (réalisés au cours de l'été 2017), ont permis de constater la recolonisation de ce secteur par la truite fario. Les densités observées y sont cependant beaucoup trop faibles, en lien avec les très faibles débits sur cette station (impact de la prise d'eau située en amont).

Ces résultats montrent que les travaux réalisés sont intéressants, mais qu'ils ne permettent pas de compenser l'impact majeur du prélèvement d'eau réalisé sur ce ruisseau. On peut toutefois estimer que la rivière de contournement permet désormais un brassage génétique des populations de truite fario présentes en amont et en aval de la prise d'eau.

Le rapport incluant les données 2021 a été finalisé au début de l'année 2022. Il est consultable sur le site de la Fédération :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/etude/suivi-piscicole-pour-travaux-en-riviere/travaux-de-restauration-du-ruisseau-des-vernes-de-lyre-evaluation-de-linteret-des-travaux-realises-pour-la-faune-piscicole-2020/>



Responsables : Camille Marcon, Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Marmagne

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Implantation de nid à black-bass sur la Vieille Seille

Dans le but de développer le potentiel halieutique et d'acquérir de l'information sur la reproduction du black-bass (*Micropterus Salmoides*), la Fédération a mené au cours du printemps 2022 une expérimentation sur la reproduction de cette espèce en mettant en place des nids artificiels sur le site de la Vieille Seille.

14 nids ont été fabriqués par nos soins et disposés dans la Vieille Seille les 18 et 22 février.



L'emploi du bois pour la confection des nids a été choisi pour limiter au maximum l'emploi de matières plastiques. En ce qui concerne le substrat de ponte, il a été choisi du gravier 8/12 pour répondre aux exigences de cette espèce lithophile. Les dimensions du nid (45cm/45cm) ont également été choisies pour des raisons pratiques (transport et économie de graviers). De plus, cette taille peut correspondre aux exigences de frai du black-bass.

Nid à black-bass confectionné avec du Bois de Palette.

A compter du 24 mai, alors que l'eau avait atteint une température de 17-18°C, certains nids ont été occupés et nous avons pu suivre le déroulement de la reproduction de l'espèce.



Black-bass gardant un nid installé

Fort de cette première expérience, cette opération devrait à nouveau être entreprise en 2023.

Responsables : Rémy Chassignol – Rémi Jacquesson

Financement : FDAAPPMA 71

AAPPMA concernée : Rancy

Restauration écologique de la morte du Petit Gravier



Localisation du site du Petit Gravier

Le site du Petit Gravier se situe dans la basse vallée du Doubs sur la commune de Lays-sur-le-Doubs. Le Doubs traversait le site au siècle passé et en a laissé la trace avec la présence de 3 principaux bras morts ainsi qu'un terrain accidenté d'une multitude de petits chenaux et dépressions diverses.

Ce site n'est aujourd'hui plus suffisamment mis en eau et connecté avec le Doubs, au point d'en limiter les fonctionnalités écologiques et de ne pas être suffisamment fonctionnel pour la reproduction du Brochet.

Lors de l'année 2018, la Fédération avait étudié la possibilité de restaurer les fonctionnalités écologiques et piscicoles de la morte du Petit Gravier. Nous avons proposé différents scénarios de restauration du site :

https://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2022/10/AVP_restoration_2annexes_hydrauliques_doubs71_avril2018.pdf



Mesure topographique sur un portion envasée du bras mort

Lors de l'automne 2022, des travaux de restauration ont été entrepris par l'EPTB Saône-Doubs. Parmi les travaux engagés, on peut citer le reprofilage d'un ancien lit du Doubs, la réalisation de plusieurs mares, l'entretien de la végétation vieillissante, la destruction des espèces invasives envahissantes (érables négundo).

Restauration de la morte du Petit Gravier : mare n°1

Avant travaux, 2021



Mare envasée et homogène
Assèchement tôt dans la saison

Pendant travaux, 2022



Mare restaurée : diversification des pentes et des profondeurs, abaissement du fond (présence d'eau en basses eaux)

Restauration de la morte du Petit Gravier : partie aval

Avant travaux, 2021



Présence d'érables negundo (espèce exotique envahissante)
Partie aval envasée et atterrie (présence d'un bouchon bloquant les écoulements), assèchement tôt dans la saison

Pendant travaux, 2022



Suppression du bouchon et des érables negundo
Aval reprofilé : diversification des pentes et des profondeurs, abaissement du fond (présence d'eau en basses eaux)

Après avoir été un partenaire technique essentiel au projet, la Fédération a souhaité aussi apporter son soutien financier à la restauration de la morte du Petit Gravier. 8 417 euros de subvention ont été accordée à la réalisation du projet.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (70 %), EPTB Saône-et-Doubs (11%)
FDAAPPMA 71 (4 %), Fédération Nationale pour la Pêche en France (4%)

AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

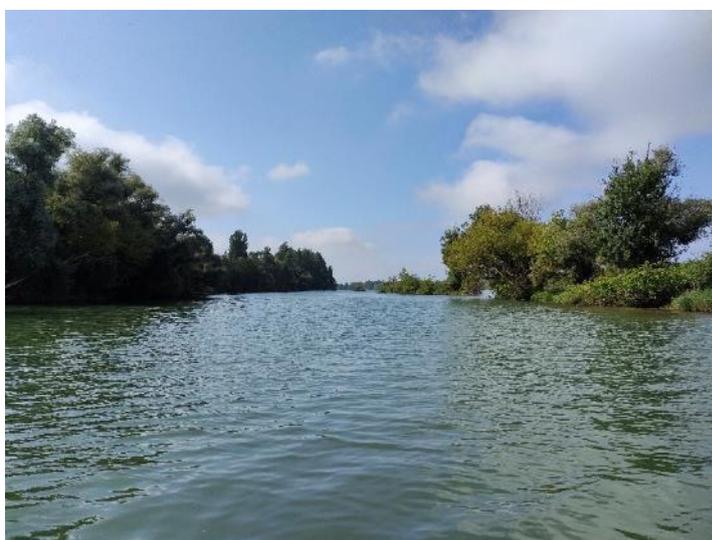
Restauration morphologique de la Saône : étude des platis de Bey et d'Allériot

La Saône est un cours d'eau dont le lit mineur a été largement aménagé tout au long de son cours pour les besoins de la navigation (chenalisation, création de barrages, ...) de l'agriculture (endiguement du lit majeur destruction de zones humides, ...) et de l'urbanisation (extractions de granulats dans le lit mineur et majeur, aménagements divers dans le lit majeur, ...). De plus, le passage de nombreux bateaux à vocation commerciale et touristique engendre un batiage important impactant les berges et la végétation aquatique. Face à ces multiples pressions, un programme de restauration des habitats du lit mineur de la Saône est actuellement mis en œuvre dans le Cadre du Contrat de rivière Saône. Au vu de l'état de dégradation généralisé de la Saône, une priorisation des actions a dû être mise en œuvre afin de limiter les coûts d'intervention. Il a ainsi été choisi d'intervenir prioritairement sur la protection et la diversification des zones de hauts fonds, secteurs les plus végétalisés et jugés comme étant les plus intéressants pour la faune piscicole.

Les platis de Bey et d'Allériot sont deux zones de haut fond présentes en rive gauche de la Saône. Sur ces deux sites, une étude avant travaux a été engagée en 2021 et finalisée en 2022. Un travail de bathymétrie (mesure des hauteurs d'eau), de relevés de végétation a été mis en œuvre ainsi que des inventaires piscicoles. Des propositions de diversification des habitats au sein de ces platis ont été établies.

Le rapport d'étude est disponible sur le site de la Fédération :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/rehabilitation/travaux-ecologique-en-rivieres/etude-des-platis-de-bey-et-dalleriot-etude-prealable-a-des-travaux-de-restauration-ecologique/>



Protégé par un Ilot (à gauche sur la photo), le platis de Bey est une zone de haut fond protégée des effets du batiage

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FDAAPPMA 71 (50 %)

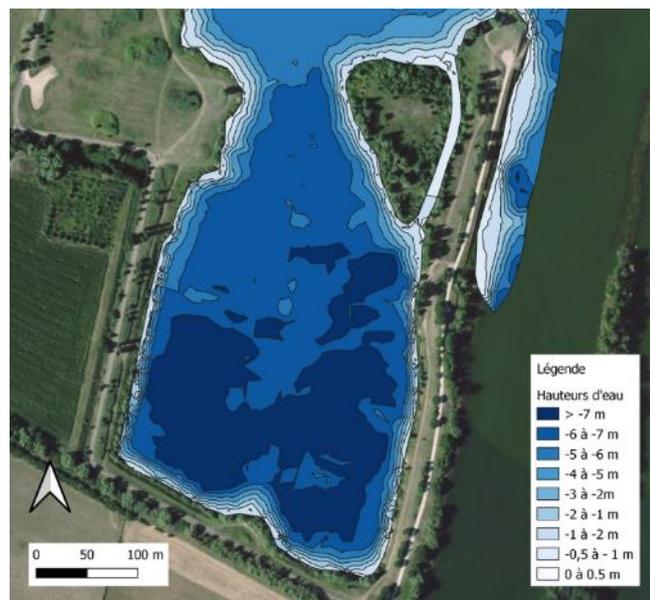
AAPPMA concernée : Chalon-sur-Saône

Etude de la gravière de Fleurville

Dans le cadre du Contrat de rivière « Saône, corridor alluvial et territoires associés », des actions de restauration / diversification des milieux aquatiques annexes sont prévues. La gravière de Fleurville est un plan d'eau artificiel de 19 ha connecté de manière permanente à la Saône qui joue désormais un rôle d'annexe aquatique à la Saône. Ainsi, il est apparu important d'étudier ses caractéristiques pour pouvoir proposer des mesures de diversification des habitats pour optimiser ses fonctionnalités pour la faune aquatique.

L'étude réalisée en 2021 comprend une étude de la bathymétrie de la gravière, des habitats aquatiques et de berge, un relevé des abris piscicoles existants ainsi qu'un inventaire des nids de sandre, espèce emblématique de la gravière.

Les relevés bathymétriques ont montré que la gravière présente des hauteurs d'eau importantes comprises entre 5 et 7.7 m sur 73 % de sa surface. La frange littorale, moins profonde, est très peu large et très pentue : la hauteur d'eau passe de 0 à 5 m en 10 à 30 m seulement.



Carte bathymétrique de la partie sud de la gravière

En termes d'habitats, on note la présence d'un cordon de myriophylle large de 10 m en moyenne sur tout le pourtour de la gravière. Les autres abris d'intérêt piscicole fort, comme les branchages immergés, sont quasiment absents.

La gravière présente donc une quantité d'abris piscicole relativement faible en raison d'une frange littorale peu large et très pentue et d'un boisement de berge pas assez présent et trop jeune. Mais elle présente aussi des caractéristiques recherchées par cette faune : milieu aquatique annexe connecté en permanence à la Saône, milieu aquatique non courant servant de refuge en cas de crue, secteurs profonds non courants recherchés en période automnale ou hivernale, ...

A l'issue de cette étude, des travaux de diversification des habitats de la gravière ont été proposés : création d'une zone de haut fond, immersion d'arbres dans la gravière, ... En partenariat avec la Communauté de communes « Mâconnais-Tournaigeois », ces travaux pourraient être mis en œuvre par l'EPTB Saône-&-Doubs en 2023.

Le rapport d'étude est disponible sur le site de la Fédération :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/rehabilitation/travaux-ecologique-en-rivieres/etude-de-la-graviere-de-fleurville-etude-prealable-a-des-travaux-de-diversification-des-habitats-2021/>

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Lugny

Etude du bras mort du Pâquier des Bordes

Le lit majeur de la Saône est une rivière qui a été largement aménagée, notamment pour des besoins agricoles, avec pour conséquence la destruction de zones humides. La restauration de zones humides annexes à la Saône est ainsi une action inscrite au Programme de mesure du SDAGE RMC et au Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles.



Le bras mort du Pâquier des Bordes

Le bras mort du Pâquier des Bordes est une annexe alluviale située le long de la Saône, en rive gauche, sur la commune des Bordes. Suite à une demande de l'AAPPMA, la Fédération a engagé une étude de ce bras afin de proposer des mesures d'aménagement de cette annexe alluviale pour la rendre plus favorable à la faune piscicole.

Cette étude comprend des relevés topographiques, un inventaire de la végétation présente ainsi qu'un inventaire piscicole.

A l'issue de cette étude, des travaux de restauration de la continuité avec la Saône et de diversification des habitats présents dans le bras mort ont été proposés. En partenariat avec la Fédération de Saône-et-Loire pour

la pêche et la protection du milieu aquatique, ces travaux pourraient être mis en œuvre par l'EPTB Saône-&-Doubs en 2023.

Le rapport d'étude est disponible sur le site de la Fédération :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/rehabilitation/rehabilitation-zone-humide/etude-des-zones-humides-du-paquier-des-bordes-etude-prealable-a-des-travaux-de-restauration-ecologique-2021/>

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Verdun-sur-le-Doubs

Etude du bras mort de la Grande Seugnière à Sornay

Au cours des travaux de canalisation de la Seille, à la fin du XVIIIème siècle, 3 méandres de la Seille ont été coupés en aval de Louhans qui forment aujourd'hui des bras morts. Le bras mort de la Grande Seugnière est l'un d'entre eux. Situé en rive gauche de la Seille, sur la commune de Sornay, sa superficie est d'environ 5 ha. L'AAPPMA de Louhans et la commune, propriétaires de ce bras mort ont sollicité la Fédération suite à une problématique d'ensablement important de ce bras.



Relevé des hauteurs d'eau sur le bras mort de la Grande Seugnière

La Fédération a ainsi proposé de réaliser un état des lieux des fonctionnalités de ce bras avant d'envisager des travaux d'aménagement. Cette étude comprend des relevés topographiques et bathymétriques, un inventaire de la végétation présente ainsi qu'un inventaire piscicole.

Cette étude a confirmé l'ensablement du bras qui pourrait, à terme, séparer le milieu en deux parties distinctes. Par ailleurs, cette étude a mis en évidence une connexion hydraulique insuffisante entre la Seille et le bras, ce qui limite aujourd'hui son intérêt pour la faune piscicole.

Des travaux de curage d'une petite partie du bras mort et de restauration de la continuité avec la Seille ont été proposés. En partenariat avec la Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ces travaux pourraient être mis en œuvre par l'EPAGE Seille en 2024.



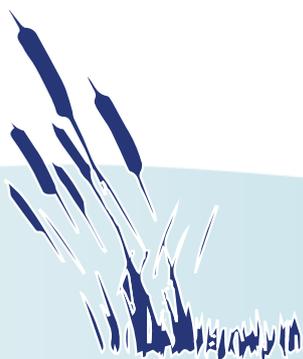
Le rapport d'étude est disponible sur le site de la Fédération :

<https://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieus/rehabilitation/rehabilitation-zone-humide/etude-du-bras-mort-de-la-grande-seugniere-a-sornay-etude-prealable-a-des-travaux-de-restauration-ecologique-2021/>

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25%)

AAPPMA concernée : Louhans



PECHEs DE SAUVETAGE

Des opérations de pêche de sauvetage par pêche électrique des peuplements piscicoles des cours d'eau sont régulièrement effectuées par la Fédération. Ces opérations mobilisent généralement le service technique et le service garderie de la Fédération.

• Pêche de sauvetage sur le Canal du Centre pour le compte de Voies Navigables de France :

- du 04/01/22 au 02/02/22 : Biefs 24 à 31 Méd (AAPPMA de RULLY), 11/12 Océan (AAPPMA de ST-VALLIER), biefs 15/16 Océan (AAPPMA de GENELARD), 22 à 26 Océan (AAPPMA de PARAY-LE-MONIAL),

Quantitatif des poissons capturés : 3 800 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, brème et carassin), 3 900 kg de carpe, 1 500 kg de silure, 950 kg de sandre, 80 kg brochet, 20 kg de perche et 30 kg black-bass (l'ensemble des poissons capturés ont été relâchés dans le canal).

- du 25/11/22 au 09/12/22 : biefs 3 à 7 Méd, 10/11 Méd (AAPPMA ECUISSES), 16/17 Méd (AAPPMA de ST-BERAIN-SUR-DHEUNE), 4/5 Océan (AAPPMA de BLANZY), 12/18 Océan (AAPPMA de CIRY-LE-NOBLE, ST-VALLIER, PALINGES), 23/25 Océan (AAPPMA de PARAY-LE-MONIAL).

Quantitatif des poissons capturés : 3 800 kg de poissons blancs (gardon, rotengle, ablette, brème et carassin), 1 000 kg de carpe, 750 kg de silure, 750 kg de sandre, 30 kg brochet et 90 kg black-bass (l'ensemble des poissons capturés ont été relâchés dans le canal).

Ces opérations ont été réalisées en collaboration avec les bénévoles des AAPPMA concernées et avec la participation des bénévoles suivants : Alain Mercier, Alain Godard, Thierry Vautrin, Didier et Pascal Pageaux, Serge Sassot, Nicolas Jacquesson.

Demandeur : Voies Navigables de France

Rivière : Canal du Centre



Illustration des pêches de sauvetage réalisées sur le Canal du Centre en 2022



- **Autres pêches de sauvetage**

Demandeur : Réseau SNCF

Contexte : Travaux réseau ferré

Lieu : Chagny

Date : 10 février 2022

- **Pêche de sauvetage du ruisseau de Vernoy à Dennevy**

Demandeur : Réseau SNCF

Contexte : Travaux réseau ferré

Lieu : Dennevy

Date : 7 avril 2022

- **Pêche de sauvetage sur le ruisseau de Vallière à Grandvaux**

Demandeur : Communauté de Communes le Grand Charolais

Contexte : travaux avant restauration du pont de Vallière

Lieu : Grandvaux

Date : 19 mai 2022

- **Pêche de sauvetage de l'ancien moulin du bourg à Clermain**

Demandeur : DREAL Bourgogne Franche-Comté

Contexte : Sauvetage piscicole avant suppression du bief dans le cadre des travaux de mise en 2*2 voies de la RCEA

Lieu : Navour sur Grosne

Date : 27 juin 2022

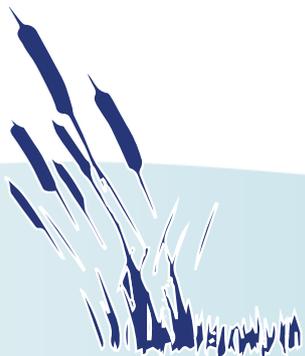
- **Pêche de sauvetage sur le ruisseau de Fautrière à Palinges**

Demandeur : DREAL Bourgogne, France Comté

Contexte : Sauvetage piscicole avant suppression du bief dans le cadre des travaux de mise en 2*2 voies de la RCEA

Lieu : Palinges

Date : 8 septembre 2022





● **Pêche de sauvetage du ruisseau du ruisseau du Moulin Neuf à Ciry-le-Noble**

Demandeur : PERRIER TP- COLAS

Contexte : Sauvetage piscicole avant suppression du bief dans le cadre des travaux de mise en 2*2 voies de la RCEA

Lieu : Génelard

Date : 20 juillet 2022

● **Pêche de sauvetage sur le Botoret, commune de Chauffailles**

Demandeur : Entreprise Chavany TP

Contexte : Sauvetage piscicole avant travaux de restauration de la continuité écologique sur un ouvrage dans Chauffailles

Lieu : Chauffailles

Date : 30 août 2022

● **Pêche de sauvetage sur le Botoret dans Chauffailles**

Demandeur : Allier TP

Contexte : Sauvetage piscicole avant travaux sur réseau GRT Gaz

Lieu : Chauffailles

Date : 19 septembre 2022

● **Pêche de sauvetage sur la Petite Grosne à Serrières**

Demandeur : Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier

Contexte : Sauvetage piscicole avant travaux restauration de la continuité écologique sur 3 seuils

Lieu : Serrières

Date : 12 septembre 2022

● **Pêche de sauvetage avant travaux sur le Rançon au Pont d'Ajoux à Marmagne**

Demandeur : Entreprise Chavany TP

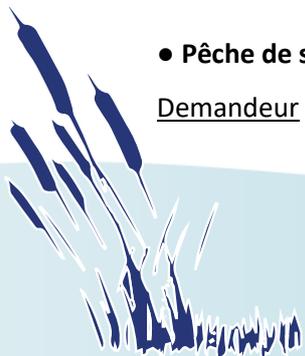
Contexte : Sauvetage piscicole avant travaux restauration de la continuité écologique

Lieu : Marmagne

Date : 13 septembre 2022

● **Pêche de sauvetage avant travaux sur le Taron à Ciry-le-Noble**

Demandeur : Communauté Urbaine Creusot-Montceau





Contexte : Sauvetage piscicole avant travaux de restauration du pont des Filatres.

Lieu : Ciry-le-Noble

Date : 3 octobre 2022

AUTRES PRESTATIONS DIVERSES

- **Participation échantillonnage piscicole sur la Loue, le Lison et le Dessoubre (département 25)**

Objectif : étude piscicole sur la Loue

Demandeur : Fédération de Pêche du Doubs

Rivière : La Loue, le Lison et le Dessoubre

Date : 19/20/21 juillet 2022

- **Participation à la vidange du lac de Malsaucy dans le Territoire de Belfort**

Demandeur : Fédération de Pêche du Territoire de Belfort

Contexte : Vidange du lac de Malsaucy.

Lieu : Territoire de Belfort

Date : 16/17/18 novembre 2022

- **Suivi de la reproduction du brochet sur la frayère des Chaintrés à Etang-sur-Arroux**

Demandeur : Téléos

Objectif : suivi de la reproduction du brochet (raclage d'œufs, inventaire des juvéniles)

Date : Printemps 2022

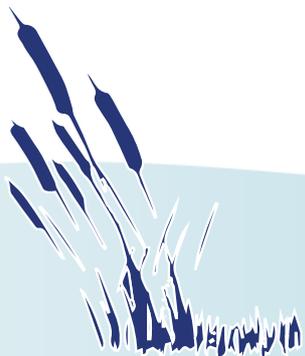
- **Pêche électrique de prélèvement pour analyse dans la Somme à Issy l'Evêque**

Demandeur : ORANO MINING

Contexte : Prélèvement de poissons pour analyse

Lieu : Issy-l'Evêque

Date : 21 septembre 2022



DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

Concours photo 2022

La Fédération de pêche de Saône-et-Loire a organisé son troisième concours photo pour la saison de pêche 2022. Ce concours « gratuit » était ouvert à tout titulaire d'une carte de pêche du département de Saône-et-Loire en 2022. Ce fût l'occasion pour les pêcheurs, de contribuer à valoriser la pêche et les milieux aquatiques dans notre si beau département à travers diverses thématiques.

Pour participer, il suffisait d'envoyer les photos avant le 15 novembre 2022 à contact@peche-saone-et-loire.fr accompagnées du bulletin de participation.

Ce sont 78 participants qui ont tenté leur chance dans les 5 catégories proposées. Les 5 gagnants sont :

- Vos captures : Coralie Liochon- Carpe linéaire de Saône,
- Paysage : Andy DAUVERGNE - Vue hivernale à Chalon-sur-Saône,
- Faune & Flore : Michael PELUS - Anax (Libellule),
- Action de pêche : Pierre RUSTAND - Pêche au Toc sur la Canche,
- Spécial jeune "-18 ans" : Nathan GAREZ - Carpe.

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire

Concours photo
5 thèmes • 5 gagnants

Paysage
Vos captures
Faune et flore
Action de pêche
Spécial jeune -18 ans

Gagnez votre carte de pêche 2023

Comment participer ?
Envoyez vos photos accompagnés du bulletin de participation avant le 15 novembre 2022 à l'adresse mail suivante: contact@peche-saone-et-loire.fr.
Le bulletin de participation est à télécharger sur : <https://www.peche-saone-et-loire.fr>

FÉDÉRATION DE PÊCHE

Hébergement Pêche

Labélisation d'un nouvel hébergement pêche sur le département : Camping « Les Trois Rivières » à Louhans.

Situé à Louhans, au bord de la rivière le Solnan. Pour vos week-ends ou vacances en France, découvrez ce camping 3 étoiles qui vous propose 53 emplacements, camping-cars, caravanes et tentes dont 2 locations en Mobil-Home.

Camping familial et chaleureux. En bord de rivière avec de nombreux coins de pêche et proche du centre-ville et de ses commerces.

Adresse : 10, chemin de la Chapellerie
71500 LOUHANS



Téléphone : 03 85 75 19 02 / 07 81 30 21 76

E-mail : campinglhs@gmail.com

Site internet : <https://darensponner.wixsite.com/campingles3rivieres>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100083001828621>

Responsable : Cédric Goujon

Challenge Carnassiers 2022

Ce sont 24 équipages de deux pêcheurs qui se sont « affrontés » le dimanche 6 novembre 2022 sur la Saône à Chalon-sur-Saône : au programme, 7h30 de pêche exclusivement aux leurres.

Pour cette troisième édition, il a été comptabilisé (poissons maillés) : 21 perches (+25cm), 1 brochet et 4 silures.

De nombreuses autres prises ont été réalisées, mais ne respectaient pas les tailles minimales de la compétition du jour ! Cette Finale du Challenge Carnassiers 71 est remportée par le binôme DUBOIS Hervé et TAIR Enzo, avec un total de 2 011 points (quota perche et 1 brochet). Ils sont suivis en seconde position par le binôme MICHAUD Yannick et MICHAUD Armand avec 1 860 points (3 silures). Et à la troisième place du podium, l'équipe BATIER Laurent et ROCHETTE Christophe avec 1 466 points (quota perche).



Le plus gros poisson du jour revient à l'équipe LARGE Florian et HOLLAND William avec un silure de 1m66. A noter également une superbe perche de 43.6 cm prise par l'équipe CHASSIGNOL Rémy et VERNOCHE Damien. Félicitations pour ces belles prises !



Récompenses :

- 1er équipage : Lot d'une valeur de 872 euros – Séjour de pêche en Estrémadure (Espagne) – 1 semaine en hôtel – pension complète,
- 2ème équipage : Lot d'une valeur de 650 euros – Séjour en Gîte au bord du Lac Saint Etienne Cantales dans le Cantal – 1 semaine,
- 3ème équipage : Lot d'une valeur de 350 euros – Séjour en Chalet ou Mobile Home au bord de l'eau – 3 nuitées au bord d'un lac, étang ou rivière (au choix : Bourgogne, Cantal, Corrèze, Limousin, Haute-Loire, ...),
- 4-24ème : lot de consolation.

Responsable : Cédric Goujon

Financement : Fédération de pêche de Saône-et-Loire

J'aime la Nature Propre

Lors de l'édition 2022, pêcheurs et chasseurs de Saône-et-Loire se sont associés une nouvelle fois pour nettoyer la nature en relayant l'opération nationale « J'aime la nature propre » le samedi 5 mars 2022. Cette dernière visait à mobiliser le réseau associatif pour organiser des sites de collecte de déchets et à rassembler un maximum de personnes le 1er samedi de mars, lors d'une matinée, pour nettoyer la nature.

18 sites de collecte ont été organisés sur le département : 14 sur les berges de l'Arconce, l'Arroux, la Bourbince, la Loire, la Saône et la Seille en continuant l'opération « Fleuves et Rivières Propres » et 4 sites « terrestres ».

Avec une météo très agréable mais des températures quelque peu fraîches dans l'ouest du département, les responsables de sites ont déployé leurs efforts pour accueillir à 8 heures 30 les bénévoles sur les 18 sites de collecte. Pour 4 sites (Epervans, Fleurville, Saint Bonnet de Vieille Vigne et Sassangy), il s'agissait d'une première édition.

Cette édition 2022 a eu un beau succès avec une forte mobilisation ; elle a rassemblé 632 bénévoles.

Ces amoureux de la nature ont donné de leur temps pour rendre la nature plus agréable en la débarrassant de 81,5 m³ de débris déposés encore trop souvent par des personnes non respectueuses de l'environnement ou par les crues.

OPERATION	SITES DE RDV et sites annexes	BENEVOLES	DECHETS (m ³)
<i>J'aime l'Arconce...</i> 	SAINT DIDIER EN BRIONNAIS Varenne l'Arconce	15	1
<i>J'aime l'Arroux...</i> 	GUEUGNON	28	2
	TOULON SUR ARROUX	37	1
<i>J'aime la Bourbince...</i> 	PARAY LE MONIAL	16	1
<i>J'aime la Loire...</i> 	ARTAIX Chambilly et Iguerande	74	4
	BOURBON LANCY	36	1
	DIGOIN	67	8
	VINDECY	13	1.5
<i>J'aime la Saône...</i> 	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	63	4
	FLEURVILLE	24	4.5
	GERGY	35	8
	TOURNUS	23	3
<i>J'aime la Seille...</i> 	LOUHANS	34	11
	LA TRUCHERE Ratenelle et Romenay	40	12
J'♥ LA NATURE PROPRE	EPERVANS	54	8
	SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	27	5.5
	SASSANGY	27	2
	TRAMAYES Saint-Léger-sous-la-Bussière	19	4
Bilan de la matinée du 5 mars 2022 en Saône-et-Loire		632	81,5

Responsable : Cédric Goujon

AAPPMA responsable des sites : VARENNE L'ARCONCE, GUEUGNON, TOULON-SUR-ARROUX, PARAY-LE-MONIAL, BOURBON-LANCY, PONTANEAUX, GERGY, TOURNUS et LOUHANS.

Fête de la Biodiversité

Le samedi 4 juin, le parc Bellevue à Chalon-sur-Saône a accueilli la Fête de la Biodiversité, permettant aux petits et aux grands de découvrir la biodiversité sous tous ses angles. Pour cette occasion, un stand a été tenu par la Fédération accompagnée de l'AAPPMA de Chalon-sur-Saône « La Gaule Chalonnaise ».

De nombreuses familles et enfants sont venus découvrir les poissons et s'initier au plaisir de la pêche à travers nos simulateurs de pêche.



Responsable : Cédric Goujon

Animations scolaires

Date	Nombres/classe	Site	Occasion
10 mai	40 écoliers	Ruisseau de la Vallière / Saint-Aubin-en-Charollais	Pêche de sauvetage
12 mai	Classe de CM1	Frayère du Prés des Saules / Cuisery	Pêche d'inventaire
22 juin	Classe de CE2-CM1-CM2	Affluents de l'Arconce / Saint-Julien-de-Civry	Pêche d'inventaire
16 septembre	Classe de CE2	Bourbince à Volesvres	Pêche d'inventaire

Ce sont donc 4 animations avec des classes scolaires qui ont pu avoir lieu lors de pêches de sauvetages ou d'inventaires. Les élèves ont pu assister et découvrir les principes de la pêche électrique et s'initier à l'identification des poissons.



Responsable : Cédric Goujon

Journée pêche pour les jeunes

Le samedi 11 juin, une journée pêche pour les jeunes a eu lieu l'étang de la Ciblière à Dommartin-lès-Cuseaux. Journée organisée par l'AAPPMA et l'équipe compétition "Les Amis du Solnan" (Jean-Jacques Boureille) en collaboration avec Decathlon Chalon-sur-Saône et la Fédération.

Cette journée avait pour objectif de faire découvrir la pêche et les poissons à travers différents ateliers le matin (confection de l'amorce, montage de ligne, simulateur de pêche, initiation à la grande canne) et une initiation pêche/concours l'après-midi.

Ce sont une trentaine d'enfants qui ont pu profiter de cette journée et se sont tous vu récompenser par de nombreux lots offerts par l'ensemble des partenaires.



Responsable : Cédric Goujon

Journée découverte Pêche

Le samedi 14 mai, une journée découverte de la pêche a été mise en place par l'AAPPMA de Tournus en collaboration avec la Fédération. Plusieurs stands et ateliers de découverte ont été installés.

Responsable : Cédric Goujon

